

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale greffière-trésorière adjointe par intérim de la Municipalité de L'Islet, QUE :

Le rôle de perception, pour l'année 2024 est déposé au bureau de la Municipalité situé au 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau et qu'il y sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai prévu par la loi.

DONNÉ À L'ISLET, le 15 février 2024



Lise Caron
Directrice générale
greffière-trésorière adjointe par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lise Caron, directrice générale greffière-trésorière adjointe par intérim de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public du rôle de perception pour l'année 2024 conformément à la loi le 15 février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 février 2024.



Lise Caron
Directrice générale
greffière-trésorière adjointe par intérim